

21 septembre, Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer

Accompagnement indemnisé pour les personnes atteintes de démence et leurs proches

À l'heure actuelle en Suisse, plus de 146 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence. On dénombre chaque année quelque 31 375 nouveaux cas. Ces pathologies demeurent incurables et l'âge reste le plus grand facteur de risque. Une fois le diagnostic posé, les personnes concernées se retrouvent souvent livrées à elles-mêmes, ce qui influence négativement l'évolution de la maladie. À l'occasion de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer 2021, Alzheimer Suisse demande que les personnes touchées bénéficient d'un accompagnement professionnel indemnisé tout au long de la maladie.

Sur la base des statistiques démographiques 2020, Alzheimer Suisse a évalué le nombre de personnes touchées par la démence dans notre pays. Actuellement, quelque 146 500 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence, et 31 375 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. L'âge reste le principal facteur de risque. Du fait de leur espérance de vie plus élevée, les femmes sont davantage concernées et représentent environ deux tiers ou 66% de tous les malades. Bien que la maladie d'Alzheimer soit principalement associée aux personnes âgées, elle touche aussi les personnes relativement jeunes : plus de 7600 hommes et femmes de moins de 65 ans sont atteints d'une forme de démence, soit 5% de tous les cas. L'évolution démographique laisse supposer que près de 315 400 personnes seront atteintes de démence en Suisse d'ici à 2050.

Les malades ont besoin d'être accompagnés

Les démences étant encore fortement associées à des tabous, il faut souvent attendre longtemps avant qu'un diagnostic correct ne soit posé. De nombreux malades et leurs proches se retrouvent alors souvent livrés à eux-mêmes, ce qui a un impact négatif sur l'évolution de la maladie. Afin que les personnes atteintes de démence et leurs proches puissent gérer au mieux le quotidien et préserver leur autonomie le plus longtemps possible, ils ont besoin d'un accompagnement professionnel spécifique à leurs besoins. Ce



dernier permet aux patients de vivre plus longtemps chez eux et de bénéficier d'une meilleure qualité de vie, ce qui contribue largement à réduire les coûts de la santé et à remédier à la pénurie de professionnels de la santé.

À l'occasion de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, Alzheimer Suisse revendique pour les personnes atteintes de démence et leurs proches un accompagnement indemnisé qui commence dès la pose du diagnostic et qui se poursuit tout au long de la maladie.

Téléchargement :

Démence en Suisse 2021: Faits et chiffres

Informations complémentaires :

Jacqueline Wettstein, directrice Communication Tél. 058 058 80 41 jacqueline.wettstein@alz.ch

Alzheimer Suisse Gurtengasse 3 3011 Berne www.alz.ch est une association d'utilité publique regroupant plus de 10 000 membres et quelque 130 000 donatrices et donateurs. L'organisation est représentée dans tous les cantons par des sections. Depuis plus de 30 ans, Alzheimer Suisse met son savoir-faire au service des personnes atteintes de démence, de leurs proches comme des professionnels et bénévoles actifs dans les soins et l'accompagnement.